

LES MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

La formation au permis B est organisée de manière à garantir un apprentissage progressif et individualisé, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque candidat.

1) Formation théorique

La formation théorique, axée sur l'apprentissage du code de la route, se déroule en présentiel ou en ligne, selon les préférences de l'élève. Elle comprend des cours interactifs, des supports pédagogiques variés (vidéos, quiz, documents explicatifs) et des sessions d'entraînement aux tests du Code. Un accompagnement individualisé est proposé pour les élèves en difficulté, avec des révisions ciblées sur les points à améliorer.

Des tests blancs réguliers sont organisés afin d'évaluer la progression et de préparer efficacement les candidats à l'examen officiel.

Les séances sont planifiées en fonction de la disponibilité des élèves, avec une flexibilité d'horaires pour répondre aux contraintes personnelles ou professionnelles.

2) Formation pratique

La formation pratique est structurée en plusieurs étapes, allant de la prise en main du véhicule à la maîtrise complète de la conduite en conditions réelles. Chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé, avec des séances de conduite adaptées à son rythme et à son niveau de compétence.

Les séances de conduite ont lieu sur rendez-vous, dans différents environnements (urbain, rural, autoroute), pour permettre à l'élève de s'adapter à toutes les situations de conduite. Un bilan régulier des compétences est effectué afin d'ajuster le programme en fonction des progrès réalisés. Si nécessaire, des séances supplémentaires peuvent être planifiées pour garantir que chaque candidat acquiert l'ensemble des compétences exigées.

L'ensemble du dispositif de formation, tant théorique que pratique, est coordonné pour assurer une progression fluide et efficace, avec une communication constante entre l'équipe pédagogique et les élèves.



3) Plan de formation

Objectif de la formation :

Préparer les candidats à obtenir le permis de conduire de catégorie B, les rendant capables de conduire un véhicule de manière autonome et sécuritaire dans le respect du code de la route et des autres usagers.

Public visé :

Toute personne âgée de 17 ans minimum, souhaitant passer le permis de conduire B.

Prérequis :

- Avoir obtenu le code de la route pour entamer la phase pratique.
- Justificatif d'identité en cours de validité.
- Visite médicale obligatoire pour certains candidats (notamment ceux atteints d'un handicap).
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

A) Formation théorique : Apprentissage du Code de la Route

Objectif :

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite d'un véhicule et réussir l'examen du Code de la route.

Contenu pédagogique :

- Règles de circulation et signalisation routière.
- Règles de priorité.
- Comportement en cas d'accident ou de panne.
- Décryptage des panneaux de signalisation et marquages au sol.
- Prévention des comportements à risques : alcool, stupéfiants, fatigue.
- Responsabilité du conducteur : assurances, infractions, sanctions.
- Partage de la route avec les piétons, les cyclistes, et les autres conducteurs.
- Séances de préparation à l'examen théorique, comprenant des tests blancs.



B) Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite



Modalités pédagogiques :

- Séances en situation réelle de conduite.
- Mise en place d'exercices pratiques individualisés en fonction des besoins du candidat.
- Analyse et retour d'expérience après chaque séance de conduite.

Durée :

20 heures minimum (selon les compétences acquises par le candidat, ce nombre peut être augmenté).

C) Suivi et évaluation

Évaluation théorique :

- Test blanc régulier pour vérifier les acquis du code de la route.
- Simulation d'examen officiel en conditions réelles.

Évaluation pratique :

- Bilan des compétences en milieu de formation (contrôle continu des acquis).
- Évaluation finale simulée en situation d'examen.

Modalités d'accompagnement :

- Entretien individuel en début et fin de formation pour ajuster les besoins spécifiques.
- Suivi individualisé pour les élèves en difficulté ou nécessitant des aménagements pédagogiques.

Tarifs et prestations :

Pour obtenir les détails précis des offres proposées par AUTO ECOLE EN ROUE LIBRE, veuillez consulter ce lien : <https://autoecoleenrouelibre.fr/nos-prestations>

Modalités de financement :

La formation est éligible aux aides financières (CPF, permis à 1€/jour, etc.).

Conditions de déroulement des examens :

Les examens du permis de conduire de catégorie B se déroulent en deux phases distinctes : l'épreuve théorique générale (ETG), également appelée "code de la route", et l'épreuve pratique de conduite. L'épreuve théorique consiste en un questionnaire à choix multiples sur les règles de sécurité routière et la signalisation, et nécessite un minimum de 35 bonnes réponses sur 40 pour être validée. Elle se tient dans des centres agréés et sous la surveillance d'un examinateur habilité.



L'épreuve pratique évalue les compétences de conduite sur route et en agglomération, la Maîtrise du véhicule, le respect des règles de circulation et la capacité à réagir de manière sécurisée face aux aléas de la route. Cette évaluation est réalisée par un inspecteur du permis de conduire, qui suit le candidat tout au long d'un parcours de 25 à 40 minutes. Le candidat est évalué selon plusieurs critères prédéfinis, et une note finale lui est attribuée. En cas de succès, le permis est obtenu après validation de l'ensemble des compétences requises.

4) Modalités de prise en compte du handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès votre 1^{er} rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Notre auto-école s'engage à offrir une formation adaptée aux personnes en situation de handicap. Dès l'inscription, un entretien personnalisé est proposé pour identifier les besoins spécifiques du candidat et mettre en place les aménagements nécessaires. Un référent handicap, assure le suivi de l'élève tout au long de sa formation. Les aménagements peuvent inclure des adaptations pédagogiques (rythme de formation, supports d'apprentissage accessibles)

Notre objectif est de permettre à chaque candidat, quelles que soient ses difficultés, d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite en toute sécurité.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, Nous vous dirigerons vers :

Conduite Evry Village, 2 rue Auguste Renoir, 91000 Evry, Tél : 09 86 27 01 09, spécialiste de la conduite pour les personnes à mobilité réduite.

Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.

Les informations sont disponibles à l'accueil.

Notre équipe à votre service :

Enseignant : M. Azizi Mohammed, numéro d'autorisation : A 16 077 0014 0

Référent handicap : M. Azizi Mohammed, numéro d'autorisation : A 16 077 0014 0

Référent pédagogique : M. Azizi Mohammed, numéro d'autorisation : A 16 077 0014 0

Chargé des relations avec les élèves : M. Azizi Mohammed

EN
ROUE
LIBRE



Auto-Ecole En Roue Libre
544 avenue André Ampère, 77190 Dammarie-les-Lys
01.64.87.81.05 www.autoecoleenrouelibre.fr